

Jalon 2

Des **mécanismes faciles d'appropriation** et des **ressources d'accompagnement** permettent aux personnes marginalisées de **participer activement** à la prise de décision et d'exercer un **droit de regard** sur leur mise en œuvre

Pourquoi ce jalon ?

- Selon les définitions, les personnes marginalisées peuvent désigner des communautés subissant des discriminations, comme c'est le cas pour les Autochtones, les personnes racisées, les femmes, les personnes appartenant au groupe LGBTQ2+, les personnes en situation de handicap ou en mauvaise santé, les personnes ne parlant pas les langues officielles de la province (anglais/français), certaines personnes âgées, itinérantes ou analphabètes, mais aussi des « sans voix » comme les enfants, les générations futures ou encore des entités non humaines (ex. cours d'eau, forêts).
- Une transition juste, démocratique et efficace nécessite plus de participation, notamment directe, des personnes concernées aux prises de décision. Cela est particulièrement important pour les personnes les plus éloignées de cette participation active. Ce sont les populations les plus fragiles et exposées aux conséquences des décisions politiques qui sont les moins bien informées et qui ont les chances les plus faibles d'être représentées au sein des sphères décisionnelles.
- En l'absence d'une réelle participation de la part de ces communautés, les politiques et projets de transition risquent de ne pas répondre à leurs besoins essentiels et de renforcer des inégalités. Car rappelons que même au Québec, « les changements climatiques viennent exacerber ces injustices et menacent d'autant plus la santé des populations en situation de vulnérabilité¹. » Trois éléments composent cette vulnérabilité :
 - 1) le niveau d'exposition à la perturbation environnementale (ex. vivre en zone inondable, dans un îlot de chaleur urbain, etc.);
 - 2) la sensibilité à cette perturbation (ex. vague de chaleur plus impactante pour des personnes âgées ou des jeunes enfants);
 - 3) la capacité à y faire face (moyens financiers, disponibilité d'une aide ou d'une ressource à proximité, etc.).

Certaines mesures de transition et d'adaptation pourraient exacerber des inégalités ou en engendrer de nouvelles, et ainsi conduire à une maladaptation.

- Ce jalon est donc crucial pour l'atteinte de très nombreux autres jalons du chemin, notamment les 36 et 63, relatifs à la densité, qui nécessitent des consultations citoyennes pour une plus grande acceptabilité des projets. Ce jalon est aussi pertinent pour les jalons 6, 17 et 38, qui concernent le dialogue collectif dans chaque territoire ainsi que des stratégies d'aménagement nécessitant également une forte implication citoyenne.

Niveau d'avancement

Mauvaise direction	On est au point mort	On se prépare	On est en route	On est bien avancés	Jalon atteint
--------------------	----------------------	----------------------	-----------------	---------------------	---------------

Qui doit être mobilisé?



Société civile



Gouvernements locaux et supra-locaux



Individus



Institutions d'éducation et de recherche



Gouvernements provincial et fédéral

Comment pourrait-on s'y rendre?

- **Respecter systématiquement le consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones dans les projets qui les concernent.**
- **Faire un état des lieux des associations et organismes ressources** présents sur le territoire. Les associations et les organismes communautaires endossent un rôle crucial en mesure d'accompagnement. Ils permettent d'assurer une plus grande inclusivité et ont davantage la confiance des personnes citoyennes par leur proximité. Des organismes tels que Communagir, des tables de quartier ou des conseils jeunesse, constituent une passerelle pour impliquer les personnes marginalisées dans le dialogue lié à la transition.
- Mieux évaluer les principaux points de blocage à la participation de chacun de ces groupes afin de **mettre en place des modalités d'accompagnement adaptés** pour que ces personnes puissent faire valoir leurs besoins et intérêts le plus en amont possible (ex. dès la conception d'un projet, d'une politique d'aménagement, etc.). Un engagement des différentes parties prenantes dès le début d'un processus facilite leur contribution par la suite, et évidemment l'acceptabilité sociale.
- Faciliter une large participation des personnes marginalisées en **aménageant les temps et espaces** dédiés à la participation et en faisant l'effort de **se rendre jusqu'à eux** :
 - Proposer un format hybride (présentiel/distanciel) de participation publique : les outils du numérique permettent aux personnes éloignées géographiquement des lieux de décision de pouvoir participer, sans toutefois exclure les personnes en situation d'illectronisme.
 - Accompagner et proposer des traductions aux communautés immigrantes qui ne parlent pas les langues dominantes (ni français ni anglais).
 - Mettre en place des défraiements pour ne pas exclure les communautés les plus précaires sans toutefois tomber dans une forme de « concertation rémunérée ».
 - Faciliter la participation des familles en aménageant des espaces d'accueil pour les enfants (garderie, restauration, etc.).
 - Veiller à choisir des lieux politiquement neutres, accessibles et inclusifs (desservis par les transports en commun, accessibilité universelle et localisation centrale); notamment pour les personnes âgées, dans un contexte de vieillissement de la population.
- On pourrait aussi valoriser une participation citoyenne **en dehors du cadre traditionnel** du débat public en permettant l'expression démocratique à travers des approches ludiques ou artistiques. Par exemple, au sein des communautés autochtones, la tradition orale est privilégiée pour transmettre une idée, un message ou une valeur. En outre, pour les personnes illettrées ou ne maîtrisant pas les langues dominantes, une transmission d'idées via l'art peut aussi être une solution de communication pertinente.

- Faire du Bureau des audiences publiques en environnement (**BAPE**) un **instrument de participation citoyenne plus inclusif** en accordant une attention particulière à une juste représentativité au sein des débats. Des organisations indépendantes des promoteurs de projets pourraient accompagner les communautés lors du processus de participation publique.
- Créer des **organismes chargés de défendre les intérêts des personnes « sans voix »** tels que les générations futures et les entités non humaines (lacs, forêts). À titre d'illustration, un projet de création d'un parlement pour défendre les intérêts du fleuve de la Loire est présentement mené en France. Une série d'auditions publiques ont permis de mettre en dialogue une commission interdisciplinaire de professionnels (philosophes, anthropologues, écologues, biologistes, juristes) avec des usagers de la Loire.
- Mettre en place une **instance chargée de veiller au respect de règles de participation publique plus inclusives** (transparence du débat, droit de regard sur la suite des projets, diversité de personnes représentées).
- **Faire de la formation la première étape de chaque processus de participation citoyenne** : chaque personne doit pouvoir participer et donner son avis en ayant reçu une formation sur le sujet auquel elle est confrontée. Lors de cette première étape de formation, des scientifiques venant des milieux universitaires peuvent s'exprimer, mais il est également primordial de laisser une place aux savoirs profanes (locaux, expérientiels, etc.) : la pluralité des savoirs est essentielle.
- Mettre en place des stratégies d'éducation à l'écocitoyenneté et de mobilisation à l'échelle des territoires afin **de conscientiser et de favoriser la participation**. Il convient de prévoir un accompagnement tout au long des étapes de la vie grâce à des services de formations accessibles et inclusifs (voir jalon 5 et 9).

Qu'est-ce qui peut faciliter ce changement ?

- Le gouvernement du Québec a lancé un Plan d'action pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS), dans lequel un axe d'intervention concerne la participation sociale des personnes et des familles à faible revenu. Cela constitue une première étape d'accompagnement à la participation citoyenne pour des personnes victimes d'exclusion sociale.
- Opposition grandissante aux projets lorsque les personnes marginalisées ne sont pas considérées.

Qu'est-ce qui peut freiner sa mise en œuvre ?

- Le manque de temps et de ressources financières des personnes citoyennes pour participer aux concertations constituent un frein non négligeable à la participation publique (jalon 51).
- Le manque de confiance envers les processus de participation traditionnels et rattachés aux institutions provinciales et fédérales est aussi un frein.

Qu'est-ce qu'il reste à éclaircir ?

- Comment concilier l'urgence d'agir en faveur de la transition socio-écologique avec la temporalité longue d'une participation citoyenne inclusive ?
- Comment rejoindre efficacement l'ensemble des personnes marginalisées concernées ? La participation d'organismes censés les représenter peut-elle remplacer l'écoute directe de ces populations dans certains contextes ?
- Est-il possible de réellement concilier tous les intérêts et de représenter suffisamment les communautés les plus défavorisées dans des contextes de rapports de pouvoir inégaux ?

Sources et références

1. Ilardo, L. Hallmich, C., Khan, S. (2022). Pour une justice environnementale québécoise : réalités, arguments, pistes d'action. Fondation David Suzuki

Autres ressources

ARNSTEIN, S. R. (1969). A ladder of citizen participation. American Institute of Planners, 35:4, 216-224

Blondiaux, L. (2001). Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège. Mouvements, n° 18, 44-51

GAUTHIER, M. et SIMARD, L. (2017). Le BAPE et l'institutionnalisation de la participation publique. Dans A. Chaloux (dir.), L'action publique environnementale au Québec : Entre local et mondial. Politique mondiale. Montréal : Presses de l'Université de Montréal, 129-151

Guide de l'Ansa : <https://www.solidarites-actives.com/fr/nos-actualites/publication/un-kit-pour-lancer-sa-demarche-de-participation>

Formations et publications de l'[Institut du nouveau monde](#)